



INFORMATION AUX PARENTS D'ÉLÈVES RÉOUVERTURE DES ÉCOLES DE NAINTRÉ

Suite à la circulaire du gouvernement et aux conditions de poursuite des apprentissages, la municipalité en concertation avec l'éducation nationale a décidé d'ouvrir ses écoles à partir du 12 mai. Tout est mis en œuvre pour accueillir les élèves dans le respect des protocoles sanitaires imposés afin d'assurer la sécurité de tous.

Voici l'organisation des services proposée :

- **Le transport scolaire** sera assuré normalement et aux heures habituels, 1 siège sur 2 sera condamné.
- **La garderie et l'accueil de loisirs du mercredi** : fonctionneront aux horaires habituels uniquement pour les enfants qui reprennent le chemin de l'école.
- **La cantine** sera assurée dans chaque école et dans les réfectoires. Nous vous demandons de ne pas fournir de serviette de table à votre enfant (serviettes en papier données). Les enfants mangeront 1 par table en deux services et seront servis à l'assiette. Le forfait mensuel pour la facturation est supprimé à partir du 1er mai et se fera à la présence.

Les enfants (*sauf les maternels*) sont autorisés à apporter un petit jeu (sauf électronique) qu'ils ne devront absolument pas prêter pour les temps de récréation et de cantine.

Concernant les écoles, pour les familles qui en ont fait la demande :

Les horaires restent inchangés. Néanmoins, nous ne pourrons pas accueillir les enfants dès 13h35 à l'école Joliot Curie mais à 13h50 par les enseignants.

- **Anne Frank** : accueil à temps complet des GS ainsi que les enfants des autres niveaux des personnels prioritaires dès le mardi 12 mai.
- **Joliot Curie** : entrée échelonnée par niveau :
 - CP : rentrée le mardi 12 mai.
 - CE1 : rentrée le jeudi 14 mai, les CP seront aussi accueillis
 - CE2 : rentrée le vendredi 15 mai, les CP et CE1 seront aussi accueillis
- **Langevin Wallon** : accueil de tous les élèves à temps complet à partir du mardi 12 mai.

L'accueil proposé aujourd'hui pour vos enfants sera amené à évoluer dans les semaines suivantes en fonction de l'évolution des effectifs et des directives du Gouvernement afin de respecter les conditions sanitaires pour la sécurité de tous.

La sécurité et le respect des gestes barrières doivent être une préoccupation pour tous.

1/2

Des marquages au sol ont été effectués aux abords des écoles, nous vous remercions de respecter les distanciations.

Par ailleurs, merci de bien sensibiliser votre enfant dans ces nouvelles mesures sanitaires, gestes barrières entre enfants et entre enfants et adultes et de les avertir que le personnel qui les accompagnera pendant toute leur journée portera un masque.

De plus, veuillez prendre la température de votre enfant le matin avant de venir à l'école ou avant la montée dans le bus ou avant la garderie.

Soyez assurés que nos agents, comme les enseignants, mettront tout en œuvre pour accueillir vos enfants dans de bonnes conditions.

Merci d'avoir pris connaissance de cette note et nous vous tiendrons informés des évolutions dans les meilleurs délais.